

Réunion du Conseil Municipal

Du 12 mars 2020 à 20 heures 30

L'an deux mille vingt et le douze mars à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée le 05 mars 2020, s'est réuni en séance ordinaire dans la salle de la mairie sous la présidence de Pierre CHASSANG, Maire.

Sont présents : Pierre CHASSANG, André FARGES, Adeline CHASSANY, François FRAISSE, Claude PORTAL, Jean-Luc BLANQUET, Olivier GUILBOT

Secrétaire de séance : Adeline CHASSANY

Ordre du jour

- Comptes de gestion 2019 : examen et vote
- Comptes administratifs 2019 : examen et vote
- Affectation des résultats de fonctionnement de l'exercice 2019
- Fonds Cantal Solidaire : confirmation de l'opération programmée sur l'année 2020
- Modifications statutaires du Syndicat Départemental d'Énergies du Cantal : approbation
- Questions diverses

- Approbation du compte rendu de la séance précédente.

Le conseil approuve le compte rendu de la séance du 14 janvier 2020.

- Comptes de gestion 2019 : examen et vote

Avant l'examen des comptes administratifs, le conseil procède à l'examen des comptes de gestion du Comptable public.

Le maire propose au conseil d'approuver les comptes de gestion.

Le conseil municipal procède au vote des comptes de gestion

Résultat du vote (7 votants) :

- *Compte de gestion du budget principal : 7 voix pour*
- *Compte de gestion du service de l'eau et de l'assainissement : 7 voix pour*

➤ Comptes administratifs 2019 : examen et vote

• Budget annexe du service de l'eau et de l'assainissement

		Dépenses	Recettes
Réalisation de l'exercice (mandats et titres)	Section d'exploitation	41 184.62	37 219.50
	Section d'investissement	21 458.33	26 411.38
Report de l'exercice N-1	Report en section d'exploitation	0.00	4 848.81
	Report en section d'investissement	0.00	3 383.90
TOTAL		62 642.95	71 863.59

Restes à réaliser à reporter en N + 1	Section d'exploitation	0.00	0.00
	Section d'investissement	0.00	0.00
	Total des restes à réaliser	0.00	0.00

Résultat cumulé	Section d'exploitation	41 184.62	42 068.31
	Section d'investissement	21 458.33	29 795.28
	TOTAL cumulé	62 642.95	71 863.59

• Budget principal

		Dépenses	Recettes
Réalisation de l'exercice (mandats et titres)	Section de fonctionnement	175 166.65	261 556.22
	Section d'investissement	155 768.76	202 161.00
Report de l'exercice N-1	Report en section fonctionnement	0.00	30 936.82
	Report en section d'investissement	89 191.00	0.00
TOTAL		420 126.41	494 654.04

Restes à réaliser à reporter en N + 1	Section de fonctionnement	0.00	0.00
	Section d'investissement	59 600.00	37 787.00
	Total des restes à réaliser	59 600.00	37 787.00

Résultat cumulé	Section de fonctionnement	175 166.65	292 493.04
	Section d'investissement	304 559.76	239 948.00
	TOTAL cumulé	479 726.41	532 441.04

Le maire quitte la salle et M. André FARGES, 1^{er} Adjoint prend la présidence et propose au conseil d'approuver les comptes administratifs.

Le conseil municipal procède au vote du compte administratif du budget annexe du service de l'eau et de l'assainissement,

Résultat du vote (6 votants) : 6 voix pour

*Le conseil municipal procède au vote du compte administratif du budget principal,
Résultat du vote (6 votants) : 6 voix pour*

Monsieur Pierre CHASSANG reprend place en salle des séances.

➤ *Affectation des résultats de fonctionnement de l'exercice 2019*

Le conseil municipal après avoir entendu les comptes administratifs de l'exercice 2019 décide d'affecter les résultats de fonctionnement de la façon suivante :

Budget annexe du service de l'eau et de l'assainissement : 883.69 € d'excédent

- *La section d'investissement n'ayant pas de besoin de financement, affectation à l'excédent reporté article 002.*

Budget général : 117 326.39 € d'excédent

- *Affectation obligatoire à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement pour 64 611.76 € (compte 1068)*
- *Affectation du solde soit 52 714.63 € à l'excédent reporté article 002.*

(Pour : 7 - Contre : 0 - Abstention : 0)

➤ *Fonds Cantal Solidaire : confirmation de l'opération programmée sur l'année 2020*

Le maire rappelle que le dispositif Fonds Cantal Solidaire (FCS) est désormais pluriannuel et couvre la période 2019-2021.

Du fait de la pluriannualité dudit dispositif, il avait été demandé aux communes de transmettre au Conseil Départemental leur programmation pour les projets présentés au titre de l'année 2019, 2020 et 2021.

Il fait savoir qu'au titre de l'année 2020 il avait été décidé de programmer les travaux de réfection d'un logement locatif estimés à 40 000.00 € HT.

Le maire propose au conseil de confirmer cette programmation et de l'autoriser à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental.

Le conseil municipal :

- *Confirme cette programmation.*
- *Autorise le maire à solliciter une subvention au titre du Fonds Cantal Solidaire.*

(Pour : 7 - Contre : 0 - Abstention : 0)

➤ **Modifications statutaires du Syndicat Départemental d'Énergies du Cantal : approbation**

Pour rappelle la commune de Fridefont adhère au Syndicat Départemental d'Énergies du Cantal. Pour s'inscrire dans les objectifs et les orientations fixés récemment dans le cadre législatif des lois Transition pour la Croissance Verte (TECV) et Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRE) le comité syndical a approuvé une modification de ses statuts lors de son assemblée du 30 octobre 2019.

Après approbation des statuts par le comité syndical, les communes membres doivent se prononcer sur le projet de modification statutaire.

Le Maire donne lecture du projet de délibération établi par Saint-Flour communauté reprenant les arguments développés par les analyses juridiques des cabinets d'avocat spécialisés en droit public qu'elle a consultés.

Il demande au conseil de se prononcer sur l'ensemble de ces modifications statutaires.

Le conseil valide le projet de délibération établi par Saint-Flour Communauté.

(Pour : 7 - Contre : 0 - Abstention : 0)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h50.

Le Maire,
Pierre CHASSANG

André FARGES

Adeline CHASSANY

François FRAISSE

Claude PORTAL

Jean-Luc BLANQUET

Olivier GUILBOT